



GÉNEAQUEDUC

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE PLAISIR

Éditorial

Voici notre deuxième bulletin de 2018 !

- *Il vous contera la vie de charbonniers vosgiens.*
- *Il vous contera comment Plaisir donna un nom à ses rues et facilita la vie de son facteur en numérotant les propriétés.*
- *Il vous contera aussi un épisode de la peste en Normandie.*
- *Il vous contera encore comment un nombre impressionnant des habitants d'un petit village breton étaient prêts à engager de grosses dépenses pour que leur village recouvre son indépendance administrative, confisquée en 1793 par la Convention pour créer « une communauté de communes ? » avant l'heure !*
- *Il vous contera enfin la fin d'un libre penseur du Périgord.*

Bonne lecture et bonne année 2019 !

Catherine Beaugrand, Sabine Chevrier, Christiane Poupat

Sommaire

- Page 2 - Manifestations du club.
- Page 3 - Mes ancêtres charbonniers en forêt dans les Vosges, par C. Chevallier
- Page 16 - Des chemins...aux rues, par C. Poupat
- Page 19 - Épisode de peste en Cotentin au début du 17^{ème} siècle, par S. Lajoye
- Page 22 - L'acte notarié aux 80 comparants, par C. Poupat
- Page 26 - Un libre penseur à Pinsac au milieu du XVIII^{ème} siècle, par C. Chevallier

Adresse postale: Mme Catherine Beaugrand, 44 place des Pays-Bas, 78370 Plaisir

Courriel : geneaplaisir@gmail.com



NOUVELLE SÉRIE N° 13

Décembre 2018

Pour toute reproduction, même partielle, vous devez obtenir l'accord de Généaqueduc

Manifestations

Exposition au Portugal. Depuis 1975, la ville de Plaisir a développé des associations de jumelage avec des villes européennes, avec *Baixa da Banheira* au Portugal, et avec *Geesthacht* en Allemagne, avec *Lowestoft* en Grande-Bretagne, avec *Bad Aussee* en Autriche et avec *Moita*, au Portugal, commune proche de *Baixa da Banheira*.

En mai 2018, un membre du comité de jumelage de Plaisir a demandé à Généaqueduc (AHAA) de préparer quelques panneaux pour faire connaître la Ville de Plaisir aux habitants de *Baixa da Banheira* pour les Fêtes Populaires de leur ville. Cette réunion aurait eu un réel succès !



Fête des Associations. En septembre de cette même année a eu lieu le « forum » de la Ville. Le nombre des adhérents à Généaqueduc, cercle généalogique de l'Association des Habitants de l'Aqueduc de l'Avre, n'a pas augmenté, et ce, malgré l'installation dans les locaux du club depuis décembre 2017, d'une connexion Internet que nous réclamions depuis de très nombreuses années !!!

Mes ancêtres charbonniers en forêt dans les Vosges

par Chantal Chevallier

Mes ancêtres charbonniers

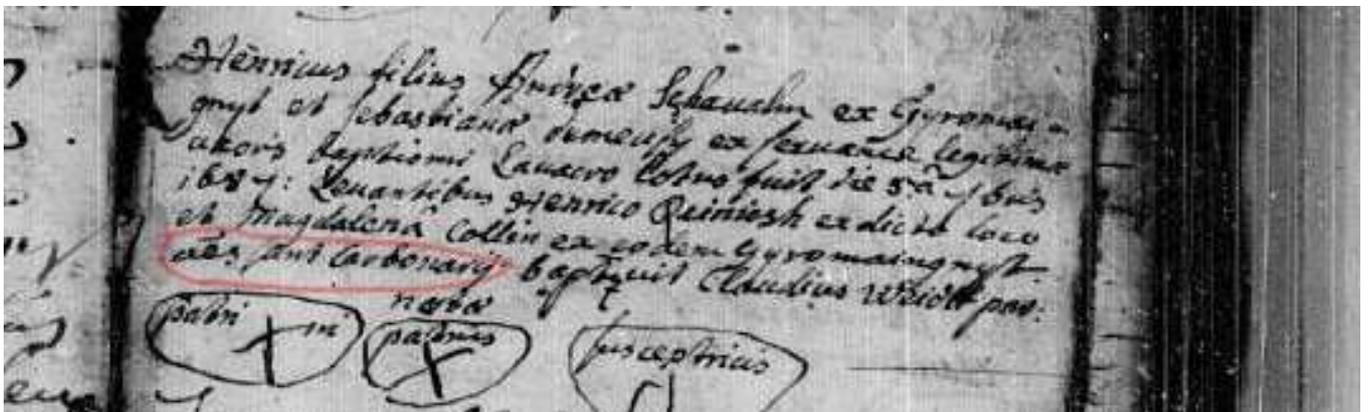
La dynastie des Schwalme

C'est en remontant le long de l'ascendance de ma grand-mère paternelle, originaire d'Étueffont-Haut, un petit village au pied du revers sud du Ballon d'Alsace, que j'ai rencontré les Schwalme et les charbonniers pour la première fois.

À la huitième génération au-dessus de ma grand-mère, on trouve le mariage de Jean François Jeudy, cultivateur, avec Jeanne Schwalme ou Chevalme, célébré le 12 février 1748 à Étueffont-Haut. L'acte ne fait pas état de la profession du père de la mariée, Henri Schwalme.

Mais en remontant plus haut, l'acte de mariage d'Henri Schwalme, rédigé en latin le 6 novembre 1710, est explicite : Henri est dit « carbonarius ». Il est dit charbonnier également dans les actes de baptême des huit enfants qu'il a eus de son épouse Marguerite Lambalot (ou Lambalat) entre 1711 et 1730, ainsi que les parrains et marraines Schwalme desdits enfants.

L'acte de baptême d'Henri, le 5 septembre 1687 à Étueffont-Haut, fils d'André Schwalme et de Sébastienne Demeusi de Servance, avec pour parrain Henri Reinisch et pour marraine Madeleine Collin de Giromagny, le confirme : « omnes sunt carbonarii¹ ». On a bien affaire à une double lignée de charbonniers, car tous les Demeusi (ou Demeusy ou Desmeusis ou...), dans les actes qui les concernent, notamment comme parrains et marraines de petits Schwalme, sont tous dits charbonniers.



¹ « Tous sont charbonniers »

Il est malheureusement impossible de remonter plus haut, les registres d'Étueffont n'existant pas avant 1679, mais il y a fort à parier que tous sont issus de familles de charbonniers, originaires d'Étueffont, de Servance... ou d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin.

En savoir un peu plus sur les Schwalme

Si, lorsqu'il épouse Jeanne Schwalme en 1748, Jean-François Jeudy, originaire de Soultzbach, un village situé entre Colmar et Munster, est étranger à la société villageoise d'Étueffont (ce qui est rare à cette époque et pose question), Jeanne, elle, fait partie d'une famille nombreuse et bien implantée à Étueffont-Haut², dont il est fait mention dès le début du premier registre conservé aux Archives Départementales du Territoire de Belfort.

À la génération la plus ancienne connue à Étueffont-Haut, ce sont au moins 4 couples de Schwalme dits charbonniers que l'on rencontre :

- André Schwalme et Sébastienne Demeusy, mariés vers 1680, (donc nés entre 1655 et 1660), mes ancêtres,
- Jean Georges Schwalme et Pierrette Dupont, ayant plusieurs enfants à partir de 1684,
- Nicolas Schwalme³ (frère de Jean Georges) et Marie Varrier, ayant eu de nombreux enfants entre 1682 et 1695,
- Jean Philippe Schwalme et Madeleine Collin, parrainant et ayant eu plusieurs enfants entre 1687 et 1692.

On trouve des traces d'une génération précédente, notamment deux Jean Philippe Schwalme, décédés en 1695 à 50 ans environ, dont un pourrait être le père d'André, de Jean Georges et de Nicolas, manifestement liés par des liens fraternels. On trouve également une Marie Barbe Schwalme, charbonnière, souvent citée comme marraine et une Marguerite Schwalme, charbonnière, veuve de Claude Gemier, décédée à 60 ans le 18 juillet 1695 et inhumée en présence de Jean Georges Schwalme (dont elle est peut-être la tante paternelle ?).

Mais avant 1680 les registres sont trop lacunaires pour qu'on puisse établir des filiations fiables.

Lorsque naît la génération de Jeanne, entre 1700 et 1720, il existe à Étueffont-Haut 8 couples Schwalme « productifs », dont les pères sont tous dits charbonniers, sans compter les couples formés par des filles Schwalme, sans doute en nombre égal, qui s'ils ne transmettent pas le nom, transmettent le sang de la dynastie qui irrigue tout le village.

² Vers 1748, sur une seule double page de registre, 6 actes mentionnent 5 Schwalme, à titre de personnage central.

³ Est-ce lui qui décède à Étueffont le 14 février 1711 à 58 ans ?

On trouve :

- Henri Schwalme et Marguerite Lambalot, mariés en 1710, mes ancêtres,
- (Jean) Michel Schwalme (frère d'Henri) et Jeanne Claude Lambalot, mariés le 24 août 1711,
- Simon Schwalme (frère d'Henri) et Jeanne Claude Girardey, mariés le 23 juin 1711,
- (Jean) François Schwalme (frère d'Henri) et Jeanne Greisse (ou Gresselin), mariés le 4 mai 1706, qui ont au moins 4 enfants entre 1707 et 1717,
- Deyle Schwalme (frère ou cousin d'Henri ?) et Jeanne Gable (ou Gaible ou Gaibel), mariés en 1703,
- Jean Schwalme et Anne Jean, qui ont une fille, Marie Barbe, en 1703,
- Guillaume Schwalme (frère ou cousin d'Henri ?) et Marie Collin, qui ont au moins 2 enfants à Étueffont entre 1712 et 1716,
- Henri Schwalme et Jeanne Roy, qui ont plusieurs enfants de 1720 jusqu'en 1733 à Étueffont et Rougemont-le-Château.

Ajoutons qu'on trouve à Giromagny, à 8 km d'Étueffont, outre le couple formé par Guillaume Schwalme et Marie Collin qui y résident entre 1706 et 1711, des couples un peu plus tardifs :

- André Schwalme et Marie Barbe Roy ayant eu un fils, Jacques, vers 1711,
- André Schwalme (le même remarié ?) et Catherine Dupont ayant des enfants entre 1720 et 1730,
- André Schwalme et Anne Simon, ayant eu au moins un enfant vers 1732,
- Melchior Schwalme et Christine Nicolas, ayant un fils vers 1725.

À Rougemont-le-Château, à 5 km d'Étueffont on trouve également :

- Jean Schwalme (lié à Henri d'Étueffont) et Jeanne Collin, ayant au moins deux filles en 1712 et 1715,
- Michel Schwalme et Jeanne Marie Varrier, mariés en 1727,
- Henri Schwalme et Marie Barbe Heydet, ayant eu des enfants à partir de 1725 ou 1730.

D'où viennent les Schwalme ?

D'après Geneanet, le nom, d'origine germanique, évoque deux rivières et un arrondissement (Schwalm-Eder) de la Hesse, région du centre-ouest de l'Allemagne, entre Francfort sur le Main et Goettingen. Les Schwalme sont donc des immigrés, arrivés

vraisemblablement au XV^{ème} siècle, époque de forte immigration dans cette région de l'Empire des Habsbourg qui avait un grand besoin de main-d'œuvre compétente dans tout ce qui touchait aux mines et à la métallurgie. On note également à cette époque une notable immigration en provenance de la Suisse, ce qui ne laisse pas de surprendre aujourd'hui⁴. Toujours d'après Geneanet, le nom est très majoritairement implanté dans deux zones précises :

- Un triangle Étueffont/Anjoutey – Giromagny – Rougemont-le-Château, de moins de 15 km de côté, d'où sont issus « mes » Schwalme,
- Une zone étroite entre Bains les Bains et Le Clerjus, dans le département du Haut-Rhin, où les porteurs du nom sont plus de deux fois plus nombreux.

Les deux foyers sont-ils apparus simultanément suite à l'implantation de deux familles de Schwalme, ou le premier installé (peut-être celui du Haut-Rhin, plus fourni) a-t-il essaimé vers l'autre. Pour le dire il faudrait des registres permettant de remonter à la première installation dans chaque zone, qui malheureusement n'existent plus, détruits lors de la guerre de Trente ans qui a ravagé la région.

Un nom aux formes multiples

Le nom de Schwalme apparaît dans les actes soit

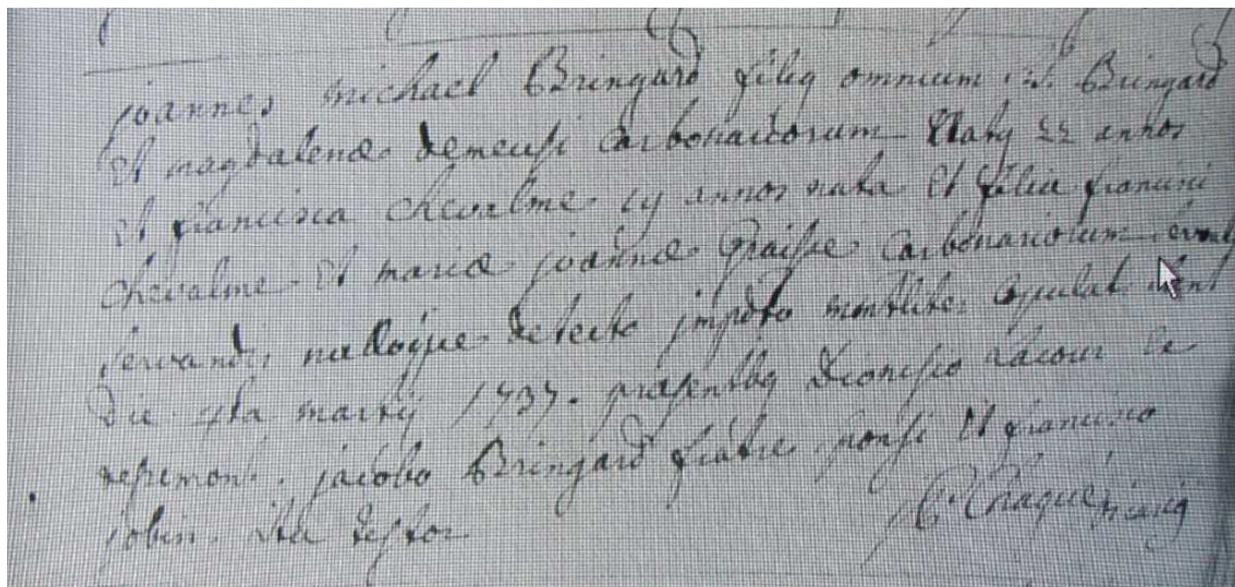
- sous sa forme germanique, déclinée presque à l'infini ; Schwalme, Schwalm, Schewalme, Schewalm, Schvalme, Schvalm, Svalme, Svalm, Swalm mais aussi Schvam, Schalm, Schalme, Schalvalm, Schelvalme, Sevalme, Salvalm, Schaulme...
- sous sa forme francisée, apparue parallèlement : Chevalme, Chevalm, Chavalme, Chvalme, Chevalhme, Chevaml.

On note que la forme francisée se prête beaucoup moins aux fantaisies et fautes de plume que la forme d'origine. Ajoutons que les deux formes peuvent apparaître simultanément dans un même acte et on aura une idée du souci qu'avaient nos ancêtres de l'orthographe des noms propres !

Petite digression sur les actes en latin

Voici la transcription d'un acte de mariage rédigé en latin :

⁴ J'ai d'ailleurs trouvé la trace d'une Marie Eve Schwalme, mère en 1710 et décédée le 10 juillet 1711, épouse d'Urs (ou Ursanne) Bajon, charbonnier à Rougemont, au prénom typiquement suisse.



« Jean Michel Bringard fils de Toussaint (tous saints) Bringard et de Magdeleine Demeusi (de la communauté) des charbonniers, âgé de 22 ans et Françoise Chevalme, âgée de 19 ans, fille de François Chevalme et de Marie Jeanne Greisse (de la communauté) des charbonniers de Servance, aucun empêchement n'ayant été détecté sont unis par le mariage le 4^{ème} jour de mars 1737, étant présents Denis Lacour de Vescemont, Jacques Bringard, frère de l'époux et François Jobin ainsi je témoigne (signature de Chagué ou Ragué, vicaire) ».

Les parents sont déclarés « carbonariorum », soit (de la communauté ou confrérie) des charbonniers. Le nom est à cette époque francisé : Chevalme (on note deux transcriptions différentes dans le même acte !).

On remarque l'acte en latin, une habitude constante dans cette région, qui ne fut définitivement abolie que par la Révolution et la création de l'État civil en 1791.

Le rattachement de la région à la France, suite au traité de Westphalie en 1648, avait pourtant rendu applicables les décrets obligeant les curés à rédiger en français les actes de baptêmes (en 1539) puis les actes de mariages et de sépulture (en 1579). Mais les curés rétifs, s'appuyant sur une clause du traité garantissant aux populations le maintien de leurs coutumes, continuèrent à respecter leurs usages acquis sous les Habsbourg et appliqués à partir de 1563, année du concile de Trente : actes sommaires rédigés en latin et établis en une seule copie (pas de seconde copie déposée au bailliage qui nous aurait sans doute épargné bien des lacunes).

De nombreux rappels à l'ordre du Roi et des autorités ecclésiastiques, tout au long du 18^{ème} siècle restèrent lettre morte. Il fallut un ordre de l'évêque de Besançon, après le concordat de 1779 qui mettait ces paroisses autrefois relevant du diocèse de Bâle sous son autorité, pour que le français soit enfin appliqué dans tous les actes. L'ordre, daté du 22 mai 1787, fut appliqué en 1788. Il était temps !

Et les Demeusy ?

Les Demeusy, autre famille charbonnière, ne font leur apparition à Étueffont qu'en 1687, avec le baptême d'Henri, fils d'André Schwalme et Sébastienne Demeusy, charbonniers, mes ancêtres.

Si, à cette époque n'apparaît encore aucun Demeusy à Giromagny, on en trouve plusieurs couples à Chaux et à Rougemont-le-Château :

- Claude Deyle Demeusy et Marie Grille qui ont 4 enfants entre 1679 et 1683 à Chaux,
- Jean Claude Demeusy et Anne Marie Dupont, parents à Chaux en 1684,
- Jacques Demeusy et Catherine Carreaux, ayant 2 enfants à Chaux en 1679 et 1682.

Mais rien n'indique de parenté entre ces Demeusy, entre eux et avec notre Sébastienne. La génération suivante sera mieux représentée à Étueffont avec :

- Jean Jacques Demeusy et Anne Marie Schwalme, tous deux charbonniers, mariés le 28 octobre 1710,
- Jean Claude Demeusy et Marie Anne Schwalme, (probablement fille d'André) parents en 1711,
- Claude Demeusy, charbonnier, et Jeanne Dedier mariés le 22 mai 1707,
- Jean Philippe Demeusy, charbonnier, et Antoinette Chrestin, parents en 1700 à Rougemont puis de 1701 à 1728 à Étueffont.

On note également Catherine Demeusi, mariée à Claude Valliat le 2 février 1710, sœur de Claude et manifestement liée à Sébastienne par la présence comme témoin d'Henri Schwalme. Mais là non plus aucune indication explicite de filiation.

On remarque la multiplication des unions entre Schwalme et Demeusy, qui semble la règle entre familles de charbonniers.

Dans l'acte de 1690, Sébastienne est dite « de Servance », mais malgré des recherches à Servance en Haute-Saône, le mystère de son origine reste entier. On trouve pourtant bien, le 30 septembre 1658, le baptême de Sébastienne fille de Jean Demesy, de Cemetière, et de Guillemette (Guillielma) Perrenot sa femme. Cet acte est précédé de l'acte de baptême de Claude, le 28 août 1656, et suivi des actes de baptême de nombreux autres enfants du couple jusqu'en 1680 : Nicolas (1661), Claude (1663), Nicolas (1667), Jeanne (1669), Jeanne (1671), François (1676), Nicolas (1673), Pierre (1678) et Marie (1680).

Tout semblerait indiquer a priori que cette Sébastienne est mon ancêtre, le nom Demesy étant rare à Servance. Mais la naissance à Servance, entre 1682 et 1703, de 5 enfants d'un

couple Claude Bresson et Sébastienne Demesy détruit cette hypothèse. Sébastienne a en effet un enfant en 1687, l'année même de la naissance de Henri Schwalme. Il y a donc deux Sébastienne Demesy ou Demeusy, ayant des vies de femme parallèles, l'une à Servance, l'autre à Étueffont.

Contrairement à Étueffont, le prénom Sébastienne est fréquent à Servance, mais on ne trouve pas d'autre naissance de Sébastienne Demesy, ni même de fille Demesy autrement baptisée mais susceptible d'adopter ultérieurement le prénom à la mode, dans la période probable de la naissance de mon ancêtre, si ce n'est les deux Jeanne, sœurs de Sébastienne, dont une au moins a dû survivre⁵.

Le seul autre couple Demesy existant vers 1650-1660, Thomas Demesy et Genesia Mougenot, semble ne donner naissance qu'à un fils, Melchior, baptisé le 20 novembre 1669. Melchior a cependant un frère aîné Humbert Demesy, dont la naissance est antérieure au début du registre, et qui est cité comme « honorabilis Demesy operator in sua arte perfectissimus »⁶ en 1682 et en 1685 « vir honestus Hubertus Demesy chirurgus »⁷. On note cependant que Melchior, parrain en 1703 de Marie, fille de Claude Bresson et Sébastienne Demesy, est déclaré « illiteratus ».

Thomas est vraisemblablement le frère de Jean, mais cette branche semble d'un niveau social plus relevé car Melchior a pour parrain Melchior Tisserand, un notable de Servance, qui deviendra seigneur Dancier à la mort de son père Adam Tisserand en 1694.

L'absence de registres entre 1636 et 1653 ne permettra sans doute jamais de connaître le fin mot de l'histoire.

D'où viennent les Demeusy ?

Toujours d'après Geneanet, le nom tire son origine de Mesy, un village proche de Servance en Haute-Saône (Sébastienne est dite originaire de Servance) et se décline en Demeusy, Demeusi, Desmeusy, Desmesy, voire Meusy... et peut-être, vers 1680, Demouge, Desmouge.

- Le plus gros foyer d'origine du nom est Giromagny, où pourtant il n'apparaît que tardivement, en 1742.
- trois autres foyers sont moins importants en nombre mais le nom y apparaît plus tôt : ce sont Rougemont-le-Château et Étueffont / Anjoutey, mais surtout Servance où le nom apparaît dans les registres dès 1655.

⁵ On trouve à Servance, le 16 décembre 1721, le décès d'un Jeanne Demesy de Burgagoutte, âgée de 51 ans.

⁶ Honorable Demesy chirurgien le plus parfait dans son art.

⁷ Homme honnête Hubert Demesy chirurgien.

Charbonniers en forêt, un métier à part

Les origines

Qui sont ces charbonniers, et pourquoi la mention de ce métier apparaît-elle dans les actes à une époque (les 17^{ème} et 18^{ème} siècles) où cette mention est rarissime sauf en ce qui concerne certaines occupations très spéciales (notaire royal, marchand, meunier notamment) ?

C'est un métier qui, selon des sources plus précises que les actes paroissiaux, apparaît au 15^{ème} siècle, puis se développe au début du 18^{ème}, pour accompagner l'essor des ateliers de métallurgie, qui se créent nombreux dans cette région de mines (à Lepuix-Gy, par exemple). Les forges nécessitent en effet beaucoup de charbon de bois pour fonctionner. Plus tard, ce seront les verreries et cristalleries de Lorraine.

Au 15^{ème} siècle, cette région des Vosges dépendant de l'empire des Habsbourg, forme l'extrémité occidentale d'une grande zone minière germanique. Pour développer l'activité dans cette zone de forêts peu peuplées, le duc de Lorraine offre franchises et privilèges pour attirer des spécialistes, venus d'Allemagne, du Tyrol, de Suède.

Il y a donc un afflux de population itinérante de charbonniers mais aussi de mineurs, de bûcherons et de métallurgistes et verriers d'origines diverses qui, où elle s'établit, attire des paysans qui pourvoient à sa nourriture, ce qui occasionne la fondation de nombreux villages.

Cette population de langue germanique n'est pas en très bons termes à son arrivée avec les paysans sédentaires, catholiques et de langue romane, et les nouveaux venus vivent entre eux, partageant langue, outils et techniques. On a besoin d'eux car ils sont dépositaires de savoirs techniques pointus, on les tolère donc avec leurs différences, tout en maintenant une certaine distance.



Mais une relative intégration se fait peu à peu, et dans le sud des Vosges qui nous intéresse, les noms sont francisés et les enfants baptisés à l'église catholique. Seule une communauté restera fermée sur elle-même, gardant sa langue, ses coutumes, sa hiérarchie propre, donnant naissance à des toponymes conservés jusqu'à ce jour : le Col des charbonniers, la Vallée des charbonniers, situés sur une voie de passage entre le sud du Ballon d'Alsace et ses forges et le versant lorrain, notamment la Manufacture Royale de

Bains-les-Bains ⁸. À la Révolution, la volonté centralisatrice et uniformisatrice des gouvernements successifs se heurtera à l'esprit d'indépendance de ces communautés qui échappent plus ou moins à la loi commune et un conflit sanglant éclatera vers 1800.

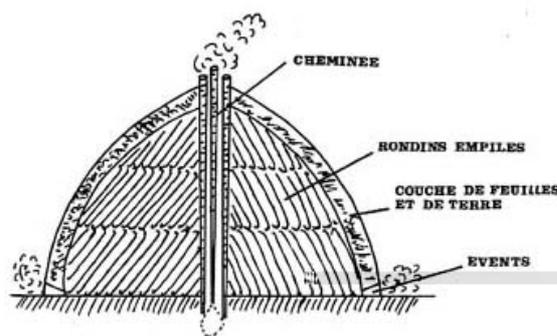
L'activité, qui atteint son plus fort développement dans la première moitié du 18^{ème} siècle, reste forte jusqu'au milieu du 19^{ème} puis disparaît au 20^{ème} (à Chaux, on compte encore 470 charbonniers en 1832, 221 en 1880, 5 en 1950).

Le mode de vie et le métier

Dans les grandes forêts des versants des ballons des Vosges, les travailleurs vivaient en famille et en permanence dans des maisons de torchis ou de rondins bâties « pièce sur pièce ». Ils étaient souvent aussi bûcherons, menant une vie assujettie aux saisons : la coupe en hiver, le levage des écorces en juin, la fabrication du charbon de juillet à septembre ou octobre. Durant cette période, pour être près des fours, ils vivaient en forêt dans des huttes coniques faites de branchages recouverts de mousse, se nourrissant de petit gibier, de champignons et de châtaignes. Ce mode de vies les distinguait des paysans et artisans qui habitaient le village dans des maisons « en dur ».

Le travail de charbonnier proprement dit requérait une bonne connaissance de la technique, de l'expérience et une certaine force physique. Mais en quoi consistait-donc cette technique remontant à la plus haute Antiquité ?

Après avoir préparé une aire circulaire parfaitement plane et horizontale, on commençait par y dresser une cheminée centrale de 3 mètres de haut en empilant des séries de 3 bûches assemblées en triangle. Puis contre cette épave dorsale, on accumulait en spirale, avec une inclinaison étudiée, des bûches d'un mètre de long, en tournant autour du centre jusqu'à former un dôme compact de 5 à 6 mètres de diamètre. L'acheminement à la brouette des bûches depuis leur lieu d'abattage jusqu'à l'aire était un travail épuisant.



Pour rendre la meule ainsi obtenue étanche, les charbonniers découpèrent avec un outil spécifique, la maroché, des mottes de terre herbue circulaires et plates de 50 centimètres de diamètre et 3 à 4 centimètres d'épaisseur, qu'ils disposèrent comme des tuiles, herbe en dessous, tout autour du dôme. Puis ils colmataient l'ensemble avec de la terre ni trop sableuse, ni trop argileuse, pour former une couche imperméable au feu.

⁸ Un des deux foyers de Schwalm !

Après avoir percé tout autour de la base de la meule quelques événements ou trous d'aération, pour maîtriser la cuisson, on procédait à l'allumage : on introduisait dans la cheminée du bois, puis aux deux tiers de la hauteur des braises de charbon jusqu'en haut du conduit qu'on colmatait avec de la terre ; cette disposition permettait une combustion lente de la totalité de la meule, du haut jusqu'en bas.

Le bois devait brûler, mais pas entièrement et selon le rythme voulu, ce qui nécessitait une surveillance constante durant les 4 à 5 jours que durait l'opération. Il fallait en effet ouvrir ou fermer les événements en fonction de la force et de la direction du vent pour maîtriser la combustion. A la fin de la cuisson, la meule effondrée sur elle-même avait perdu le tiers de sa hauteur.



Une opération pénible commençait alors : il fallait remplacer la terre cuite recouvrant la meule par de la terre fraîche pour hâter le refroidissement du charbon. Puis, après un jour ou deux, avec des râteliers à long manche et longues dents on éparpillait le charbon encore brûlant sur tout le pourtour de l'aire, en veillant à ce qu'il ne se réenflamme pas, afin de le refroidir encore et de le débarrasser de la terre. Cela dans un nuage de cendres qui noircissait les visages et encrassait les poumons, les pieds dans des sabots pour ne pas se brûler.

Pour finir, on mettait le charbon dans des sacs qu'il fallait descendre vers le village ou le site de destination, parfois en le schlingant selon la technique immémoriale des bûcherons des Vosges.

C'était un métier dur, dangereux, mais qui permettait une vie libre et indépendante.

À Étueffont, comme on a vu plus haut, au moins 5 branches de Schwalmes (sans doute apparentées) existent en 1683, tous charbonniers en montagne ou en forêt (« carbonarius in monte » ou « in selvis »). Parfois l'endroit où ils travaillent est cité : « in capite monachi », sur la Tête de Moine, un sommet arrondi qui domine le village de Riervescemont.

Il faut noter qu'à cette époque, c'est un des rares métiers indiqués dans les actes, y compris pour les femmes, ce qui est encore plus rare. Les filles qui se marient ou décèdent sont dites charbonnières.

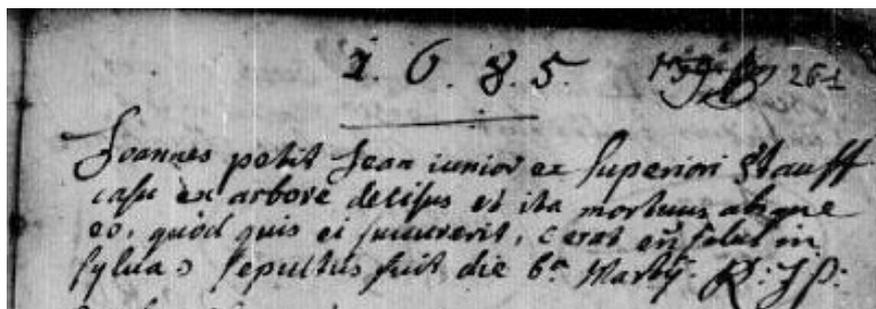
Une condition plutôt qu'un métier

D'après un préfet du Jura voisin, les familles vivant dans les bois « ont constitué une patrie, ils sont nés dans les bois, ils veulent y mourir ; rarement ils s'allient à des étrangers et on en voit qui restent plusieurs années sans même aller au village le plus voisin ». Isolés des

activités des villages, ils semblent avoir été méprisés et rejetés par les paysans mais ils s'en consolaient « les pommes du bois sont les nôtres, les cailloux du champ sont les vôtres », disaient-ils.

On constate d'ailleurs que les familles s'entrelacent, que charbonniers et charbonnières se marient entre eux : Collin ou Varrier et Schwalme, Demeusy et Schwalme, pour les familles qui me concernent.

Néanmoins, devenus catholiques au 17^{ème} siècle comme on l'a vu plus haut, ils sont intégrés dans la communauté paroissiale et les filles épousent parfois des agriculteurs ou des meuniers. Ils meurent chrétiennement, même si parfois les dangers du métier les amènent à mourir en pleine forêt sans le secours de la religion, comme le montre l'acte ci-joint :



La traduction exacte n'est pas aisée et mon latin est loin, mais on peut lire en substance que Jean Petitjean d'Étueffont Haut, tombé d'un arbre, est décédé et ainsi mort (sans les sacrements puisqu'il n'en est

fait nulle mention contrairement à l'usage courant) car celui qui lui porta secours était seul dans les forêts ; il a été inhumé le 6 mars (1685).

Une société secrète ?

Vivant entre eux au plus profond de la forêt, les charbonniers ont de tous temps alimenté les rumeurs et la curiosité. On les supposait constitués en société secrète. Qu'en est-il vraiment ?

Les charbonniers ont en effet constitué une société secrète, dite des Bons cousins, qui était en fait une société d'entraide, rendue nécessaire par les conditions de vie difficiles et le métier dangereux qu'ils exerçaient.

Mais cette société a pu avoir des objectifs politiques, comme chez les carbonari italiens, qui ont lutté pour l'unité italienne. On parle ainsi en France d'un complot contre Louis XVIII qui aurait été organisé par les Charbonniers en 1822.

La justice forestale

Les juridictions d'Ancien Régime se multiplient, se côtoient et parfois se chevauchent de façon assez complexe. Dans la région dont il est ici question, on trouve aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, en plus de la justice royale et de dernier ressort (cour d'appel) exercée par le Conseil

souverain d'Alsace, siégeant à Colmar, plusieurs justices seigneuriales, dont celle du Rosemont dont dépend Étueffont.

À cela s'ajoutent à partir à la toute fin du 17^{ème} siècle une justice des Mines et surtout une justice forestale, qui traite de tous les conflits liés aux droits d'usage des forêts, conflits résultant du surpeuplement de la région et du développement considérable des activités en forêt.

La juridiction, active jusqu'à la Révolution siège une fois par mois à Giromagny. Toutes les procédures enregistrées dans le cadre de cette juridiction sont conservées dans le Fonds Mazarin⁹ versé aux Archives Départementales du Territoire de Belfort.

On trouve par exemple dans ces archives la trace d'une procédure ayant opposé « le procureur fiscal à André Schwalme, charbonnier au Chantoiseau (au-dessus de Riervescemont, à quelques kilomètres d'Étueffont) et divers dudit lieu, pour dépassement des limites attribuées en emphytéose et défrichement de bois seigneuriaux ». La procédure dura de 1736 à 1746. Les multiples recours aux différentes juridictions, ainsi que la difficulté à établir les droits des propriétaires sur des terres héritées et échangées (ou conquises) au fil des siècles, rendaient les procédures interminables.

Le dossier n'est malheureusement pas consultable en ligne et il faudrait se déplacer à Belfort pour en savoir plus, et notamment de quel André Schwalme il est question. Certainement pas mon ancêtre direct, mort en 1712, mais peut-être un de ses neveux ou petits cousins.

Il apparaît que certains passaient de l'autre côté de la barrière, tel ce Jean Georges Demeusy, cité comme garde forestier du duc de Mazarin en 1760, chargé de surveiller et de poursuivre les activités illégales dans les bois et donc devenu l'ennemi naturel de sa communauté.

Retour sur les lignées de charbonniers d'Étueffont, Giromagny et Rougemont

Dans les registres d'Étueffont, qui rappelons-le ne subsistent qu'à partir de 1673 et de façon très lacunaire, la première mention d'un charbonnier remonte à 1679, concernant un certain Jean Claude Collin (nous avons remarqué plusieurs unions entre des Schwalme et des Collin). La mention se multiplie à partir de 1700, atteint son apogée vers 1715 : en 1712, sur un page de registre de Rougemont-le-Château présentant 11 actes, 12 charbonniers ou charbonnières sont cités¹⁰.

⁹ Mazarin étant devenu comte de Belfort et seigneur de Delle, entre autres, à la fin de la guerre de Trente Ans, administra la région et la légua à un de ses neveux, d'où elle échut par mariage au Prince de Monaco.

¹⁰ Nicolas Bernard, Elizabeth Sellier, Jean Claude, Marguerite et Jeanne-Marie Gueb, Melchior Pintler, Christian Borghman, Madeleine Collin, Jean-Laurent et Henri Baumkarlin, Elizabeth et Marie Jeanne.

À Étueffont, essentiellement entre 1683 et 1716, les noms de famille suivants sont les plus souvent impliqués dans l'activité : Schwalme et Demeusy bien sûr, mais aussi Varrier, Reiniche, Collin, David, Gaible, Girardey, Chaignot, Chresti(e)n, Besançon, Madru, Gemier, Stok, Valliat, Canal, Retil, Caret, Petit, Fay (ou Fray), Bajion, Carrate, Colas, Bringard, Vauclair, Jay, Pommié, Jeanne, Frichau...

Ces noms se retrouvent à Giromagny et Rougemont-le-Château, les familles « naviguant » entre ces villages au gré des chantiers.

Le métier est cité systématiquement jusqu'en 1737. Après, se banalisant sans doute, il n'est plus indiqué dans les actes, et ne fait plus que de rares apparitions : il apparaît seulement en 1744 (pour un décès), 1755 (pour un mariage), 1771 (encore un décès) et 1775 (un baptême). Nous avons vu plus haut que le métier est toujours pratiqué, mais il ne semble plus aussi important d'en faire état.

En 1788, François Schvalme est déclaré « colon au Fayé », du nom d'un sommet proche de Giromagny, ce qui semble impliquer encore une vie dans les bois, donc la pratique du métier. Mais après la Révolution, quand leur métier est cité, les Schwalme, dont le nom a été définitivement francisé en Chevalme, sont laboureurs, manouvriers... La tradition s'est perdue, sans doute suite aux mariages successifs avec des femmes étrangères à la société des charbonniers.

Sources :

Site des Archives départementales du Territoire de Belfort (registres paroissiaux, Fonds Mazarin)

Site des Archives départementales de la Haute-Saône (registres paroissiaux)

Site Lisa (indexation des registres paroissiaux du Territoire de Belfort)

Site de Jean Paul Colin (photographies)

Blog Monvillage (photographies)

Wikipedia (données sur le métier et le mode de vie des charbonniers)

DES CHEMINS... AUX RUES

Qu'elles aient été simples sentes, chemins ruraux ou chemins vicinaux, les voies de communication ont constitué une préoccupation récurrente des autorités municipales et une source de dépenses constante pendant des décennies.

On les désignait par un numéro accompagné ou non des lieux de début et de fin (exemple "chemin rural n° 7 de Plaisir à Pontchartrain", chemin de grande communication n° 30 des Petits Prés à Conflans Ste-Honorine), par leur destination (exemple "route de la gare, chemin des moulins, rue du bois").

C'est à sa **session du 25 août 1935 que le Conseil Municipal** range parmi les "améliorations diverses" : *l'installation de trois bancs le long du Prieuré sous l'allée des tilleuls et la dénomination des rues.*

Une commission de 3 membres, Messieurs Croix, Fabry et Reuillé, est chargée de faire : *"l'étude relative à la dénomination des rues de la Commune et de la répartition des numéros à placer sur chaque propriété ainsi que la création des moyens de signalisation routière (écoles, carrefours dangereux) "*.

La dénomination des rues à Paris est une vieille et longue histoire, commencée dès le début du XVIII^e s., mais activement conduite au milieu du XIX^e s.

Plaisir a donc du retard, mais les choses vont être menées bon-train.

À la **session du Conseil Municipal du 23 février 1936**, la commission, désignée 6 mois plus tôt, fait ses propositions qui sont acceptées (voir tableaux ci-après).

CHOIX DES NOMS

° CÉLÉBRITÉS : qui se souvient de Géo Chavez * ou Marcel Renault • ?

Armand Carel, François Coppée, Paul Bourget, Ernest Forest (?), Horace Vernet seraient-ils choisis de nos jours ?

° APPELLATIONS LOCALES : quelques-unes seront conservées peut-être parce que trop anciennes dans les habitudes : chemin des Ébisoires, rue de la Ferronnerie, chemin des Bauges,

°et aussi quelques APPELLATIONS "GÉOGRAPHIQUES" familières : rue de la gare, rue de la sablière, rue de la Brétéchelle.

* Géo Chavez (1887-1910) aviateur péruvien qui se blesse mortellement en Italie, en tentant de traverser les Alpes en avion.

• Marcel Renault (1872-1903) industriel et coureur automobile, cofondateur de l'empire industriel automobile Renault, se tue en participant à la course Paris-Madrid.

Désignation des Lieux	Détails	Dénominations proposées	Plaque envisagée	Numéros	Postaux
Rural n° 12	Chemin d'Ames	Rue Ernest Forêt	1	Les Petits-Pis et Les Glisseries	1
6630	De la route de Neauphle au moulin Pivrot	Rue de la Gare	2		
Chemin de la gare	Des Petits-Pis à la gare de	Chemin de la Gare	1		
Rural n° 15	Chemin d'Ames	Rue Epie Chauvès	1		
Rural n° 13	Chemin Rougemont	Rue Roland Chapras	1		
Rural n° 18	De la route de Neauphle à chez M. Pradot	Rue Mansard	1		1
Rural n° 1	Entre J.C. n° 161 et la voie ferrée	Chemin des Glisseries	2	2	

Il faudra encore dénombrer les plaques de rues puis celles à apposer sur les propriétés. Pour ces dernières, les numéros pairs seront à Droite en direction de la Place Saint Pierre, les numéros impairs à Gauche.

V.O. n° 1	De chez M. Leblond à chez M. Grumbay	Rue de la Ferronnerie	4	Plaisir et Les Maisons des Bois	14
V.O. n° 1 bis	De chez M. Lebault à chez M. Grumbay	Rue Emile Jobe	2		14
V.O. n° 4	De chez M. Grumbay à la Boutichelle	Rue de la Boutichelle	2		2
Rural n° 5	De chez M. Dupont, à la source vers la Poudrière	Rue Pasteur	1		4
V.O. n° 3	De chez M. Dupont à chez M. Berger Charles	Rue Alexandre Dumas	3		32
Route n° 1	De chez M. Leblond à chez M. Pothier	Route Charles Gagnod	2		2
Rural n° 10	De chez M. Arriat à la fontaine St Pierre	Rue Louise	1		
Rural? n° 17	De chez M. Brossard à la route de Neauphle	Rue Gustave Flaubert	1		5
Rural n° 7	De chez M. Dupont vers la Boutichelle	Rue Edmond Rostand	1		4

Il restera à choisir les plaques ; on dirait maintenant " faire un appel d'offres ", version artisanale... Les plaques seront en tôle d'acier émaillée avec des caractères blancs sur fond bleu-marine :



Plaques de rues : 45cm x 25 cm
(il en faudra 88)



Plaques de propriétés : 15 cm x 10cm
(il en faudra 233)

Le budget sera de $4698 \text{ F} \times 0,59487$ (valeur du franc 1936) = 2695 €.

Depuis cette première vague de dénominations, la Ville a changé certains noms : en 1947, Géo Chavez, Roland Garros et en 1950, la République ont perdu leurs rues, au profit de Marie Hillion, Marcel Jeantet et Marc Laurent, tous trois victimes de la 2^{ème} Guerre Mondiale ; puis, Jules Ferry sera remplacé à son tour par la République ! Ensuite la Ville a "baptisé" beaucoup de rues nouvelles, rançon du développement urbain : 2224 habitants en 1936, environ 32000 en 2016.

Ainsi, des noms de peintres sont au Domaine des Gâtines, de révolutionnaires au Valibout, de musiciens au Domaine de la Bataille, de sculpteurs à la Résidence Danièle, d'hommes de cinéma autour de feu-notre cinéma, de scientifiques, d'écrivains, de pays d'Europe, de fleurs autour du Parc des quatre-saisons, d'arbres à la Mare aux saules, de champions et championne de tennis à Ste Apolline et, plus ponctuellement, d'anciens maires ou adjoints...

Quant aux numéros des maisons, ils ne sont plus distribués dans l'ordre des parcelles mais dans la position kilométrique à partir du départ de la rue : la Salle des Fêtes des Gâtines, récemment restaurée, est au n° 2564 de la rue Jules Reignier...

Depuis 1936, les plaques des noms de rues ont été parfois remplacées, comme le logo de la Ville : elles le seront encore prochainement.

Dans le numéro de décembre 2018 du magazine de la Ville, "l'Essentiel", il est annoncé ce remplacement pour améliorer leur visibilité : il y aura 606 plaques neuves !

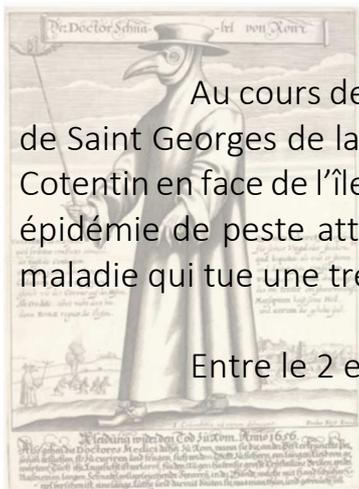
C. Poupat

Sources :

Archives Municipales de Plaisir (merci à la responsable Mme Bénédicte Prost).

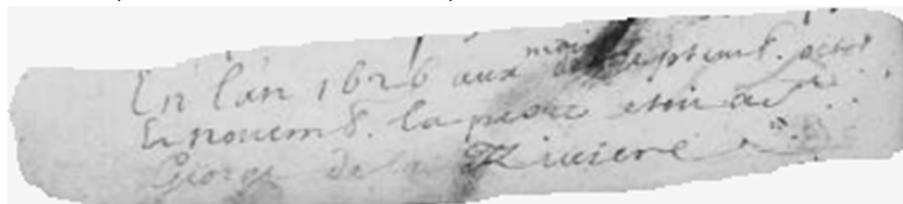
.....

Épisode de peste en Cotentin au début du 17^{ème} siècle



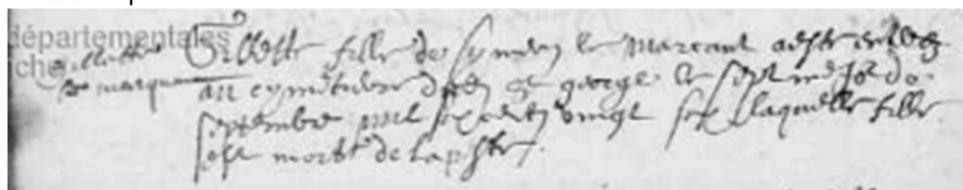
Au cours de mes recherches généalogiques, parcourant les registres paroissiaux de Saint Georges de la Rivière, commune littorale située au nord-ouest de la péninsule du Cotentin en face de l'île de Jersey et comptant actuellement 273 habitants, la mention d'une épidémie de peste attise mon intérêt. Plusieurs familles sont décimées par cette terrible maladie qui tue une trentaine de paroissiens entre le 1^{er} septembre 1626 et juin 1627.

Entre le 2 et le 9 septembre le curé de la paroisse inscrit l'annotation suivante :



En l'an 1626 aux mois de septembre, octobre et novembre la peste étoit à St Georges de la Rivière.

- La première personne décédée de cette terrible maladie est Gillette Le Marcant fille de Symeon, le 7 septembre, suivie de sa sœur Perette le lendemain. Petit répit pour cette famille puis Anne sœur des deux précédentes meurt de la maladie le 18 de ce mois. Leurs parents Germaine Rouxel et Symeon Le Marcant sont enterrés les 19 et 20 septembre suivants.



Église de St Georges de la Rivière - 14^{ème} siècle

- Raoulette Le Cannelier fille de Marin meurt de la peste le 24 septembre. Sa sœur Jeanne le 13 octobre.
- Marin Jean, servant de Guillaume Desprez trépassé le 28 septembre. Son patron et Margueritte Roualle la femme de celui-ci quittent ce monde le 19 octobre et le 3 décembre.
- Robine Beauchamps fille de Jean décède le 30 octobre, son frère Pierre le 22 novembre et leur mère Guillemine Dudoui le 28 du même mois, toujours de la contagion.
- Les enfants Dudouis, Jeanne et Guillaume, suivent les 23 et 24 décembre. En janvier 1627, l'épidémie continue ses ravages. La mère des précédents, Catherine André, trépassé le 4 et son mari Pierre Dudoui le 16 de ce mois. Colasse leur autre fille meurt à son tour le 22 janvier 1627.

Cinq mois d'accalmie et le 4 juin, Jacques Fauvel est « mort de la contagion » : c'est la dernière personne mentionnée dans le registre.

Toutes ces malheureuses personnes ont été enterrées dans le cimetière de ce village.

33 personnes mortes de la contagion sont mentionnées sur le registre paroissial de septembre 1626 à juin 1627. Pour comparaison, ci-dessous un tableau des naissances, mariages et décès de St Georges de la Rivière pour la période de 1618 à 1639 qui montre le pic de décès en 1626 et 1627.

	Baptême	Mariage	Inhumation
1618	15		3
1619	10	2	6
1620	9	1	5
1621	9	2	6
1622	10	5	2
1623	5		4
1624	7	1	2
1625	7	1	5
1626	4	1	30
1627	8	3	11
1628	10	3	5
1629	7	1	9
1630	5	1	6
1631	9		9
1632	9	2	5
1633			3
1634	2		3
1635	4		3
1636	6	1	7
1637	3	7	6
1638	11	2	9
1639	7		1

Il est à noter que la peste apportée par un bateau commandé par le capitaine D'Aubière en provenance du port de La Rochelle et transportant des balles de coton, a ravagé la ville de Cherbourg de juin à novembre 1626, décimant une bonne partie de la population. Étant donné la proximité des deux paroisses distantes de 32 kilomètres à vol d'oiseau, l'épidémie qui a touché Cherbourg est probablement la source du fléau qui a dévasté Saint Georges de la Rivière et une bonne partie de la région.

Et dans les paroisses proches... ?

Fin 1626, huit personnes meurent de la peste dans la maison de Pierre Hairon, au hameau du Hault, à Grosville: Pierre Hairon, lui-même, sa femme, sa mère, un oncle et trois enfants. Le prêtre, Robert Leboisselier, qui s'était mis dans la maison pour les assister y est mort aussi. Il reste deux enfants en bas-âge de neuf et douze ans qu'on a mis dans des loges, c'est-à-dire des cabanes construites dans un champ devenu la Maladrerie, pour les purger (désinfecter) et purger la maison. On demande à un oncle d'accepter la charge de la tutelle des deux enfants survivants. (90)

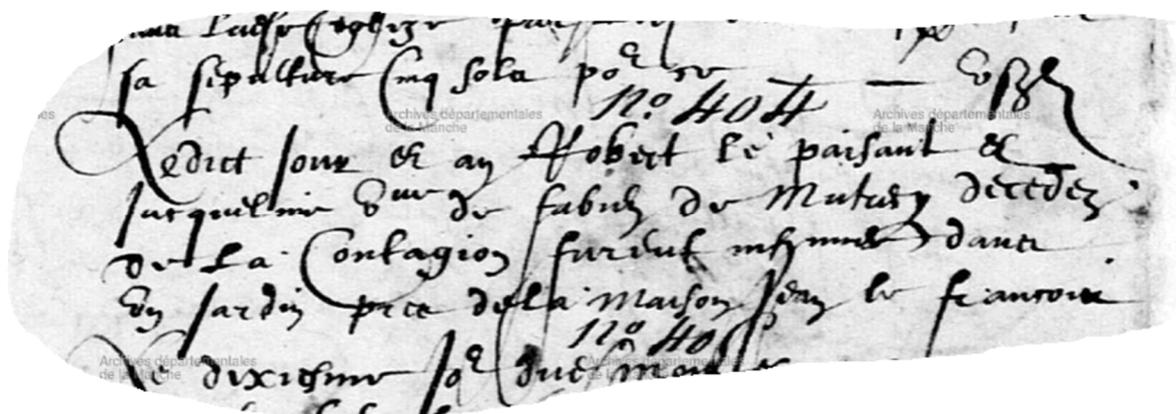
Extrait du livre :
- Le canton Des Pieux -
André HAMEL

Sur les registres qui nous sont parvenus pour les années 1626 et 1627 concernant les paroisses proches, pas de mention de peste à Barneville et Carteret.

- * À Gouey, plusieurs familles sont décimées sans que la cause en soit citée.
- 6 membres de la Famille Du Castel disparaissent. Le père, la mère et 4 de leurs filles meurent entre le 27 septembre et le 5 octobre.
- La femme de François PICOT et une de ses filles sont enterrées le 6 novembre.
- Chardine et Claudine Le Chevalier les 7 et 11 novembre.
- 4 enfants Rolland décèdent entre le 7 novembre et le 6 décembre.

* À Brix, 30 km au nord, le curé note : « Mémoire de ceux qui sont morts durant la contagion en l'année mille six cent vingt-six depuis le jour de l'assomption au jour de Noël ». Suit la liste de 44 personnes.
En 1630, le centre de l'actuel département de la Manche est atteint à son tour.

* À Sainteny, plusieurs cas sont signalés en octobre et novembre 1630. Les pestiférés sont souvent enterrés dans leur jardin.



« Ledict jour audit an Robert Le Paisant et Jacqueline veuve de Fabian De Mutrecy decedez de la contagion furent inhume dans son jardin pres de la maison Jean Le Francois. »

La peste va sévir jusqu'en 1639 dans le Cotentin.



Croix à bubons - Pont-Hébert (Manche)*

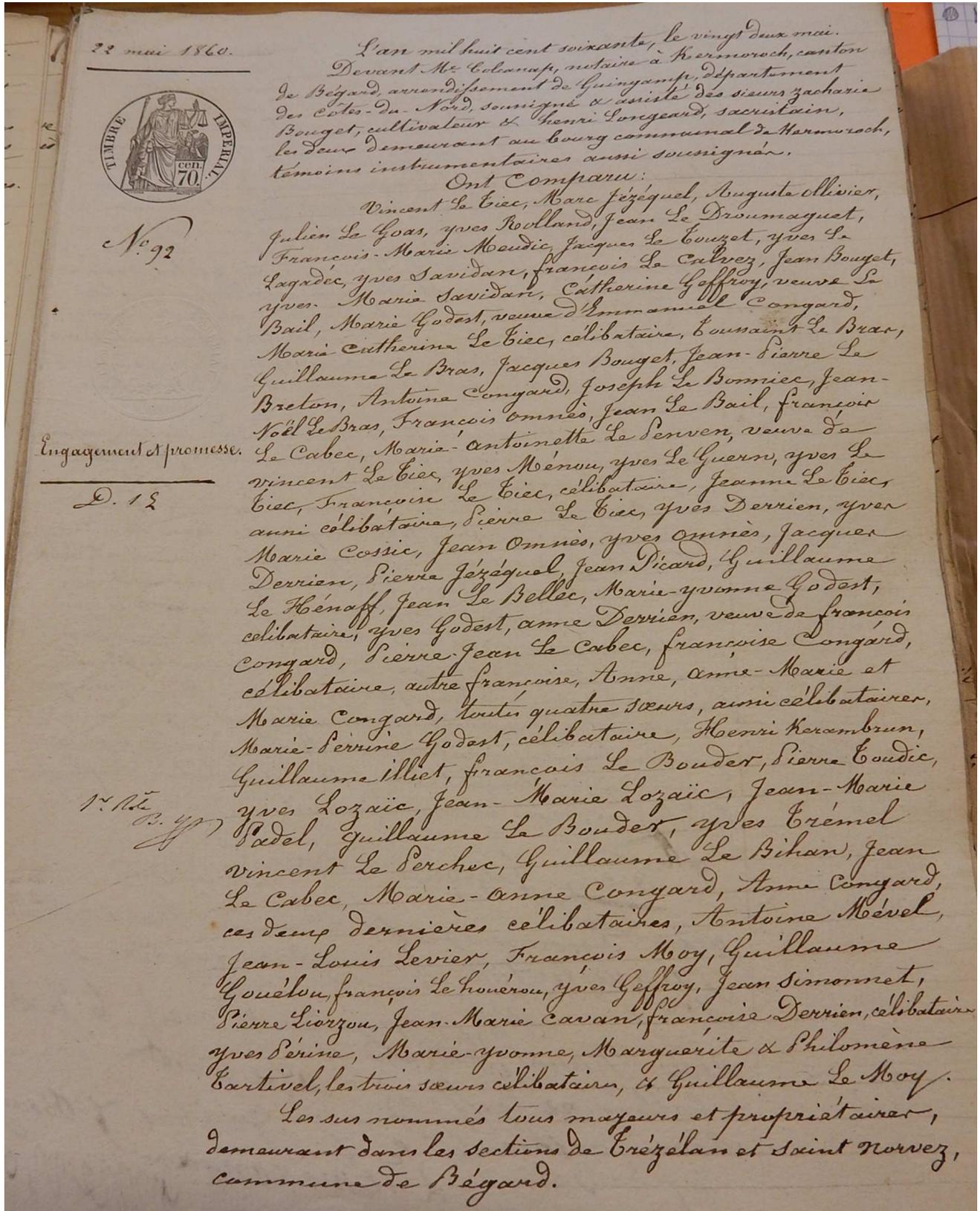
Serge Lajoie

Sources : - Archives départementales de la Manche - Wikimanche - CG 50

* Croix à bubons = *ex-voto* ou commémoration d'une épidémie de peste.

L'acte notarié aux 80 comparants !

Alors que je cherchais des actes notariés impliquant ma famille (inventaires après décès, successions, ventes ou baux), je fus attirée par un curieux acte daté du 22 mai 1860 (Me Colcanap de Kermoroch, dans les Côtes d'Armor) qui énumérait environ 80 noms ! acte intitulé « engagement et promesses ».



Lesquels, dans l'espoir d'obtenir l'érection en commune
des sections de Grézélan et Saint-Norvez, et pour se
conformer aux instructions contenues dans une lettre
de Monsieur Le Préfet Des Côtes du Nord en date du neuf
septembre dernier, par laquelle ce magistrat leur demande
de prendre, comme personnes privées, l'engagement d'assurer
la totalité de la somme nécessaire à la reconstruction de
l'Eglise de Grézélan, plus de construire, dans un bref délai,
une mairie et une maison d'école, s'obligent, chacun,
à proportion de la somme de contributions qu'il paie
et dont le montant a été soumis à l'administration
supérieure et existe dans le dossier, à compléter, dans
le plus bref délai possible, la somme nécessaire à la
reconstruction et aux constructions nouvelles ci-dessus
indiquées, et à fournir, en attendant, les édifices nécessaires
pour la mairie et la maison d'école, etc. qui seront autorisés.
Dont acte: fait et passé au bourg de la dite section
de Grézélan,

ont signé, avec les témoins et le notaire, les comparants,
dont les noms suivent: Vincent Le Biec, Marc Jézéquel,
Le Goas, Ollivier, Yves Bolland, Jean Le Droumaguet, François
Marie Mendie, Jacques Le Douzet, Yves Le Lagader, Yves
Savidan, François Le Cabec, Jean Bouget, Yves-Marie Savidan,
Catherine Geffroy, la veuve d'Emmanuel Congard, Marie Catherine Le Biec,
Guillaume et Jean-Noël Le Bras, Jacques Bouget, Le
Breton, Antoine Congard, Joseph Le Dornier, François Omnès,
Jean Le Bail, François Le Cabec, Marie Antoinette Le Penven,
Yves Mambu, Yves Le Guern, Yves Le Biec, François Le Biec,
Jean Le Biec, Pierre Le Biec, Yves Derrien, Yves-Marie Cossic, Jean
et Yves Omnès, Jacques Derrien, Sierre Jézéquel et Yves Sérine;
x Les autres individuellement interpellés, après lecture et explication,
lesdits jour, mois et an que devant.

Yves Jézéquel Marc J: Bolland
Jean Droumaguet François Marie Mendie
Jacques Le Douzet Yves Lagader
Yves Savidan
Yves Le Cabec J: Bouget G: Le Bras
Yves Marie Savidan Marie Godard
Catherine Geffroy
Marie Catherine Le Biec G: Le Bras J: Bouget
J: Le Breton Antoine Congard
Yves Sérine

Bonnier Joseph L. Le Bras D. A. Ollivier
 F. le Goss. de ...
 J. Ollivier Le Bail pour F. LAURE
 Marie et de ... yves-guenn.
 Yves Le Vie
 Françoise Le Vie je ou une petite
 Pierre Le Vie yves Derrien
 yves Marie Coossie
 Jean Omnes J. Ollivier D. Jézéquel
 Yves Omnes K.P. E.T.M.
 Longeard h. v.
 J. Bouget
 Colcanapff
 2. 20 2. 20
 1860 f. 168 N. ...
 vingt centimes pour ...
 B. 47

Acte pas très habituel s'il en fut : tous les signataires étaient dits « majeurs et propriétaires demeurant dans les sections de Trézélan et Saint-Norvez », même si tous ne savaient pas signer.

- À quoi s'engageaient tous ces habitants des 2 sections de Bégard ? ni plus ni moins,
- * à reconstruire l'église de Trézélan et,
 - * à construire dans un bref délai une mairie et une maison d'école et,
 - * à fournir, en attendant, les édifices nécessaires pour la mairie et la maison d'école.

Surprenant, non ? Comment expliquer ces promesses ?

Un peu d'histoire, relatée par un rapport de la Commission des Objets divers du Conseil Général du Département des Côtes du Nord le 26 août 1859 : avant 1789, comme ses voisines, Guénézan, Lanneven et Botlézan, Trézélan était une paroisse et Saint-Norvez était sa trève (succursale de la paroisse avec une église ou une chapelle). À la Révolution, ces villages-paroisses devinrent des communes.

Trois ans plus tard, ces communes étaient réunies pour n'en faire qu'une, le chef-lieu de canton étant Bégard (à l'époque, Bégard n'existait que par son abbaye).

La section de Trézélan-Saint-Norvez supportait avec peine cette « annexion » : elle racheta son église (1810), versa le salaire d'un desservant (1821), construisit un presbytère, puis un cimetière, le tout exclusivement à ses frais : elle obtint officiellement son autonomie religieuse en 1849 et rêvait de son indépendance administrative.

De nombreuses démarches furent entreprises au fil des années : le conseil municipal de Bégard était opposé à la sécession de Trézélan, le sous-préfet de Guingamp aussi ; la lecture de ce rapport de la *Commission des Objets divers* du Conseil Général des Côtes du Nord semble indiquer un avis favorable à la sécession. La lettre du Préfet (9 septembre 1859) mentionnée dans l'acte notarié va dans ce sens puisque les habitants signataires s'engagent à construire mairie et école, en plus de reconstruire l'église.

En lisant les recensements de Bégard de 1861 à 1906, on ne constate pas une diminution significative de la population qui traduirait la séparation de Trézélan. Renseignements pris auprès de l'actuelle Mairie de Bégard, Trézélan ne serait jamais redevenu une commune à part entière. Trézélan possède une église reconstruite en 1868-1869 (Saint-Rivoal avec un chemin de Croix en bois peints signés Xavier de Langlais) et une école.

Que se passa-t-il après la signature de l'acte notarié présenté ci-dessus ? une recherche reste à faire quant à la vie des Trézélanais au cours du siècle et demi écoulé depuis ces « engagement et promesses » passés devant notaire.

Sources : Archives Départementales des Côtes d'Armor
Wikipedia

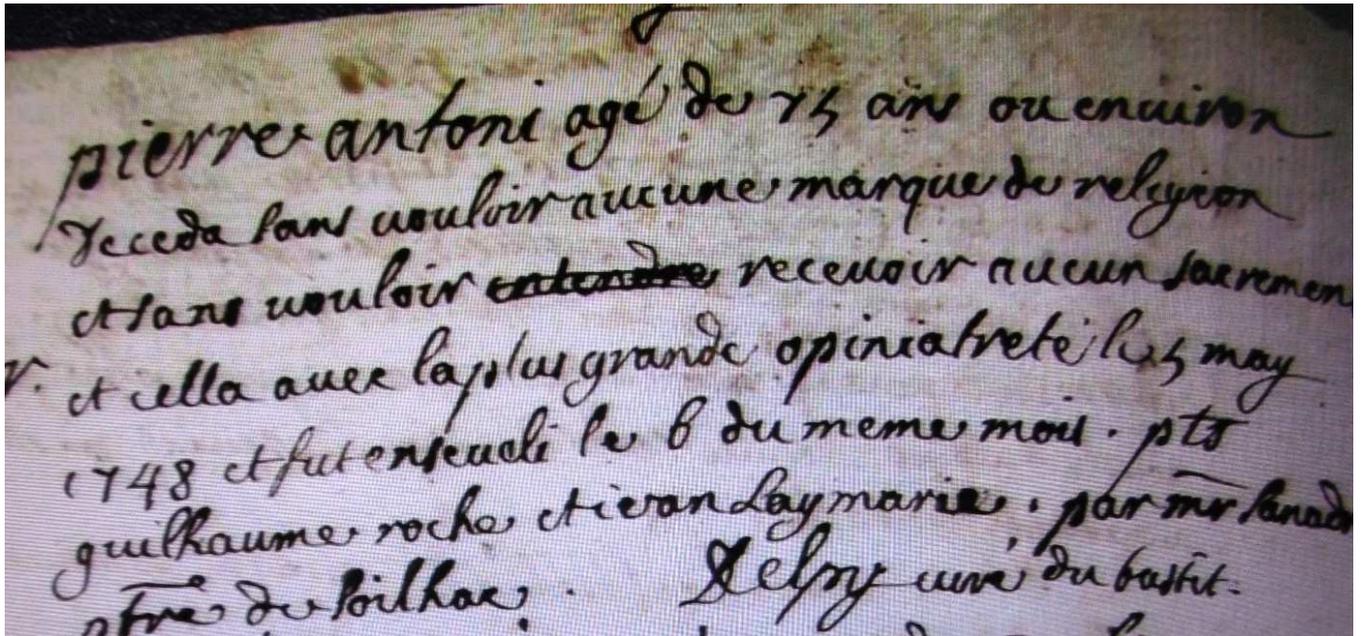
C. Poupat

.....

Un libre penseur à Pinsac au milieu du XVIII^{ème} siècle

Par Chantal Chevallier

C'est en recherchant les racines de mon grand-père paternel, originaire du Périgord, dans les registres paroissiaux de Pinsac (Lot), que je suis tombée sur cet acte d'inhumation tout à fait inhabituel :



« Pierre Antoni âgé de 75 ans ou environ décéda sans vouloir aucune marque de religion et sans vouloir recevoir aucun sacrement et cela avec la plus grande opiniâtreté le 5 mai 1748 et fut enseveli le 6 du même mois. p(résen)ts Guilhaume Roche et Jean Leymarie. Par Me Sanadré p(rê)tre de Souillac. »

Signature : Delpy curé du Bastit

On notera la rature sur « entendre ». Qu'est-ce que l'agonisant n'a pas voulu entendre ? entendre raison ? Mais c'est justement au nom de la raison qu'il refusait le secours de la religion. Une attitude bien rare et bien courageuse en ce XVIII^{ème} siècle encore pétri de culture catholique : il bravait en cela non seulement l'Eglise toute puissante mais également la réprobation de sa communauté et enfin le salut de son âme éternelle. Car il apparaît bien dans l'acte que s'il a été enseveli, ce n'est ni dans l'église (à Dieu ne plaise !) ni dans le cimetière du village comme tout bon chrétien. Le voilà donc banni ad vitam aeternam !

.....